

Instillation intra vésicales

Qu'est-ce que c'est?

Qu'est-ce que c'est?

Lors d'instillations intra vésicales, des médicaments sont directement introduits dans la vessie par un cathéter. Ce traitement est souvent prescrit pour les patient-es atteint-es de cancer de la vessie, d'infections répétées ou de certaines inflammations. L'objectif est d'appliquer les médicaments directement sur la muqueuse de la vessie pour cibler précisément la maladie.

Quel déroulement?

Quel déroulement?

Le ou la patient-e est allongé-e et la vessie est vidée. Un cathéter est inséré par l'urètre pour introduire le médicament directement dans la vessie. Le ou la patient-e garde le médicament dans la vessie pendant environ une heure. Enfin, le cathéter est retiré et le ou la patient-e peut reprendre ses activités normales.

Le traitement présente-t-il des risques?

Le traitement présente-t-il des risques?

Les instillations peuvent provoquer des réactions inflammatoires de la vessie, des douleurs abdominales et de la fièvre. Dans de rares cas, elles peuvent aussi entraîner des infections graves.

Quelle préparation?

Quelle préparation?

La préparation au traitement implique des consultations médicales pour discuter des objectifs du traitement, des effets secondaires potentiels et des mesures préventives à prendre.

L'équipe médicale donne des recommandations spécifiques.

Que se passe-t-il après?

Que se passe-t-il après?

Après une instillation intra vésicale, il est conseillé de boire beaucoup d'eau pour aider à éliminer le médicament. Une légère sensation de brûlure lors de la miction ou une couleur inhabituelle des urines peuvent apparaître. Ceci est généralement temporaire.

Il est important de surveiller tout signe d'infection, comme une fièvre ou des douleurs persistantes, et de signaler ces symptômes à votre médecin.

Signes d'alerte

Signes d'alerte

Après une instillation intra vésicale, consultez rapidement en cas de fièvre élevée, de douleurs intenses, ou de saignements importants.

Surveillez aussi toute difficulté à uriner. Ces signes peuvent indiquer des complications nécessitant une attention médicale urgente.

Quelle couverture par les assurances?

Quelle couverture par les assurances?

La prise en charge du traitement du cancer de la vessie est couverte par l'assurance maladie obligatoire (LAMal) en Suisse. Il est recommandé de vérifier les détails de la couverture et de discuter des coûts potentiels avec les professionnels de la santé.

Contacts

Réception d'urologie

Bâtiment hospitalier principal, niveau 7

Quartier Eau, entrée 21

Rue du Bugnon 46

1011 Lausanne

Lu-ve 9h-11h30 et 13h-16h30

Tél. +41 21 314 30 15

Fax +41 21 314 29 92